

Un exemple typique de cette tendance se trouve dans le vaste réseau de la Commission hydro-électrique de l'Ontario, une des plus importantes entreprises productrices d'énergie au monde. A la fin de 1959, ce réseau possédait une puissance globale de 5,756,640 kW, dont seulement 771,965 kW provenaient de centrales thermiques. Une quantité additionnelle de 1,500,000 kW sera produite par des usines à vapeur actuellement en voie de construction et l'on estime produire environ 3 millions de kW de plus d'ici 1970 pour répondre aux besoins. Les estimations à long terme de la Commission prévoient que si, d'ici 1980, l'électricité d'origine nucléaire n'est pas disponible à un prix permettant d'affronter la concurrence, il faudra 26,500,000 tonnes de charbon chaque année, au prix d'environ 300 millions de dollars, pour alimenter ses installations à vapeur qui, d'ici 1980, produiront probablement jusqu'à 10 millions de kW, soit le double de l'énergie actuellement tirée des ressources hydrauliques.

Le rapport faisant suite au sixième relevé sur la puissance nette de production et la production effective démontre que, de 1950 à 1959, la puissance nette de production des centrales thermiques s'est accrue de 296 p. 100, comparativement à une augmentation de 99 p. 100 dans le cas des aménagements hydrauliques, et l'on prévoit que, d'ici à la fin de 1962, la puissance nette de production des centrales thermiques aura augmenté de 646 p. 100 par rapport à 1950, tandis que celle des centrales hydrauliques ne se sera accrue que de 129 p. 100.

Le tableau 4 évalue, par province, l'augmentation totale et procentuelle (par an) de la puissance nette de production des aménagements thermiques et hydrauliques pour la période 1950-1962. Ces données font nettement ressortir l'importance croissante de la puissance globale des centrales thermo-électriques par rapport à celle des centrales hydro-électriques et montrent que, proportionnellement, le taux d'accroissement de la première est plus élevé que celui de la seconde, et cela dans toutes les provinces.

#### 4.—Augmentation prévue de la puissance nette de production, par province, 1950-1962

Province ou territoire	Augmentation de l'énergie thermique		Augmentation de l'énergie hydraulique	
	Totale	Annuelle <sup>1</sup>	Totale	Annuelle <sup>1</sup>
	milliers de kW	%	milliers de kW	%
Terre-Neuve.....	34	11.8	95	3.7
Île-du-Prince-Édouard.....	26	11.3	—	—
Nouvelle-Écosse.....	270	11.8	46	2.9
Nouveau-Brunswick.....	154	8.0	95	6.2
Québec.....	45	8.7	4,454	6.0
Ontario.....	2,046	22.1	2,951	7.0
Manitoba.....	284	...	148	2.6
Saskatchewan.....	541	14.7	89	6.2
Alberta.....	692	18.1	235	11.8
Colombie-Britannique.....	609	18.1	1,785	9.9
Yukon et Territoires du Nord-Ouest.....	5	...	22	6.2
<b>Canada.....</b>	<b>4,706</b>	<b>17.5</b>	<b>9,930</b>	<b>6.6</b>

<sup>1</sup> Combinée. Un pourcentage constant d'augmentation annuelle (7.5) révèle que la puissance de production aura approximativement doublé en dix ans.

Le tableau 5 donne, par province, la puissance installée et l'électricité produite dans les centrales thermiques en 1958, ainsi que le pourcentage de la quantité globale dans chaque cas. Les chiffres provisoires pour l'électricité produite en 1959 y sont aussi donnés.